

MALADE DU CANCER

L'association ONCO 92Sud est en fait un réseau de soutien aux adultes et personnes malades atteintes du cancer et prises en charge dans une structure de soins du sud du département.

Son but est de diffuser de l'information à destination des malades (organisation de la sortie d'hôpital, données statistiques, conseils et accompagnement diététiques). Elle organise également des formations des professionnels.

Onco 92Sud : 01 46 30 46 71

www.onco92sud.com.

LA VIE À DEUX



La "vie à deux" conduit très vite à conclure un certain nombre de contrats. Le logement en est un parfait exemple.

Union libre, PACS ou mariage, chacun de ces régimes influe sur votre statut juridique et fiscal. En cas d'achat important, il est préférable de consulter un notaire. Il vous fournira les informations utiles à la préservation de vos intérêts et ceux de votre famille.

Chambre des notaires des Hauts-de-Seine :

01 41 10 27 80.

VOS ALLOCATIONS FAMILIALES DIRECTEMENT SUR LE NET

Pour le calcul de vos droits à prestations, la Caisse d'Allocations Familiales vous demande chaque année de bien vouloir déclarer vos ressources de l'année précédente.

C'est en toute sécurité que vous pouvez faire cette opération en ligne sur le www.92.caf.fr. Pour faire cette simple télé-déclaration, vous devrez être en mesure de donner votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

Déclarez vos ressources 2005 sur :

www.92.caf.fr

► Tranquillité vacances !

Vous prenez des vacances cet été, les voleurs, non ! Le commissariat de Montrouge, à travers l'opération « tranquillité vacances », vous prodigue quelques conseils afin de protéger votre habitation en votre absence.

Contactez le Commissariat

Si vous partez en vacances plus d'une semaine en juillet ou en août, vous pouvez en informer le Commissariat. Sur simple demande, des policiers effectuent régulièrement des patrouilles près de votre appartement ou votre commerce en votre absence. En effet, chaque année, la Police nationale propose ce service de surveillance des habitations dont les propriétaires s'absentent au moins sept jours. C'est l'opération "Tranquillité vacances".

Pour bénéficier de ce service, rendez-vous au commissariat munis d'un justificatif de domicile et compléter une fiche de demande (coordonnée du logement à surveiller et un numéro pour vous joindre).

Commissariat de Police : 32, rue de la République, du lundi au vendredi de

9h à 12h et de 14h à 19h (poste ouvert de nuit et en week-end).

Tél. 01 46 56 34 00.

Et avant de partir...

Avant de quitter votre logement, vous devez bien entendu verrouiller vos portes et fenêtres. Il est conseillé de répertorier vos objets de valeurs (justificatifs utiles pour votre assureur en cas de vol) ou de les mettre en lieux sûrs (dans un coffre à la banque). Par ailleurs, évitez de les mettre en évidence. Vos clés ne doivent pas être « cachées » sous le paillason ou dans la boîte aux lettres. Enfin, la maison doit garder son apparence habituelle : trouvez quelqu'un pour relever le courrier de votre boîte aux lettres, faites lui ouvrir et fermer vos volets de temps en temps, etc. Il faut que votre habitation vive même en votre absence !

► Les 100 ans de Suzanne

Suzanne Courtier, née le 21 avril 1906 à Paris dans le 11ème, est la quatrième d'une famille de sept enfants. Elle vient de fêter à Montrouge ses 100 ans.

Elle a commencé à travailler dans la couture avant de devenir manutentionnaire en maroquinerie. Visionnaire et motivée, elle s'est ensuite payé des cours de Sténo dactylo. Cette formation lui a permis d'exercer diverses tâches de secrétariat et d'entrer aux Forces motrices du Cantal, société qui fut ensuite absorbée par l'EDF.

Sa carrière s'est donc poursuivie à l'EDF jusqu'à sa retraite en 1966.

Très attachée à la famille, frères et sœurs, neveux et nièces, les premières années de sa retraite ont été consacrées à ses aînés et en particulier une sœur



qui habitait avenue Verdier, juste en face la Fondation Verdier, à Montrouge. Lorsque la vie dans son appartement est devenue trop difficile, elle est entrée en 1989 dans la Fondation où son adaptation fut immédiate. La situation géographique de l'Etablissement convient à merveille à une citadine telle que Suzanne Courtier.

► Préparer Montrouge à l'été 2006

L'été 2003 a connu de très fortes chaleurs (35 à 40° en journée). Afin de protéger les personnes fragiles, la ville de Montrouge a mis en place, depuis deux ans, un plan de « prévention canicule » en formant notamment une équipe de professionnels à votre disposition.

Toujours bon à rappeler !

Pour bien profiter de l'été, il suffit de bien se préparer en suivant quelques conseils pleins de bon sens et toujours utiles à rappeler.

- **Prévoir :** Avant l'été, s'équiper du matériel nécessaire (brumisateur, réfrigérateur efficace, ventilateur, stores, volets, etc.) et de vêtements adaptés. Au besoin, s'inscrire au dispositif mis en place par la ville de Montrouge (voir ci-dessous).

- **Se rafraîchir, s'isoler du soleil :** Se réhydrater régulièrement en buvant de l'eau, en mangeant des fruits riches en eau et en se vaporisant de l'eau. Isoler l'appartement, le bureau, etc. des rayons du soleil (par des volets, stores, rideaux) aux heures les plus chaudes (10h-18h) et aérer le soir.

- **Se ménager :** Éviter les efforts trop importants (sport, jardinage...). Porter un chapeau ou une casquette au soleil. Rester au maximum à l'ombre.

Pendant l'été, les personnes âgées sont certes vulnérables, mais elles ne sont pas les seules. Chacun devrait suivre ces recommandations.

Recenser les personnes seules

Pour assurer une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du plan d'alerte, la ville de Montrouge va identifier les personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées. Cette disposition est ouverte, conformément au décret n°2004-926 du 1er septembre 2004, aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes de plus de 60 ans inaptes au travail et aux personnes adultes handicapées.

Une demande d'inscription volontaire/libre

La ville de Montrouge propose aux personnes qui jugeraient cette aide utile de s'inscrire à ce dispositif. Néanmoins la demande d'inscription reste volontaire. Elle peut s'effectuer soit par courrier, en remplissant un dossier qui leur sera envoyé ou mis à leur disposition au Centre d'Action Sociale et au Centre de Santé, soit par téléphone au numéro suivant : 01 46 12 74 51.

Informez et aidez

En cas de températures anormalement élevées, la ville de Montrouge sera chargée de contacter les personnes fragiles et de leur prodiguer des conseils simples pour se protéger. Elle mettra également en place un système d'écoute et d'aide durant la période du 1er juin au 1er octobre 2006.

Numéros utiles en cas d'urgence.

- Le 15 : Un professionnel vous indique la conduite à suivre et vous envoie une équipe du SAMU
- Le 18 : Les pompiers interviennent chez vous et font le lien avec les autres services d'urgence
- Le 112 : Un interlocuteur vous envoie une équipe pour tout type d'urgence (médicale, police...)



► Nouveaux logements inaugurés à Montrouge

En début d'année un nouveau programme de trente et un logements sociaux - en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et en Prêt Locatif Aidés d'Insertion (PLAI) - a été livré à Montrouge. C'est la société Batigère Ile-de-France qui était chargée de le mener à bien. Les premiers habitants sont déjà installés depuis le 1er mars.

Construit à l'angle de la rue Barbès et de la rue Danton, ce projet vient compléter les 26 logements en Prêt Locatif Intermédiaire (PLI) de l'immeuble mitoyen également réalisé par cette société en 2002.

Une visite du nouvel immeuble a été



organisée le 13 février avec Thierry Beaudemoulin, Directeur Général de Batigère, Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge et les partenaires (État, Région Ile-de-France, Département des Hauts-de-Seine, ADEME et le collecteur 1% logement CILGERE).

SORTIE À LA CITÉ DES SCIENCES

Dès la rentrée de septembre, les Seniors inscrits aux loisirs CAS vont bénéficier de nouvelles sorties. Pour visiter la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, les 13, 15 et 19 septembre, ils recevront à partir du 20 août les fiches d'inscription.

Plus d'informations au 01 46 12 74 10.

LIBÉRATION DE PARIS

Le vendredi 25 août, Avant de se recueillir aux différentes plaques de fusillés, le rendez-vous est fixé à 17h30 à l'Hôtel de Ville. A 19h, afin de fêter la Libération de Paris, un dépôt de gerbes de fleurs aura lieu au monument aux morts. Enfants et parents sont invités à se joindre à ces anniversaires du souvenir.

Point info 01 46 12 76 76.